



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 27 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	19
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
20 avril 2026	
DATE D’AFFICHAGE	
04/05/2026	
Codification : 1.2	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 30 AVR. 2026 et publication du 30 AVR. 2026 Le Maire, Patricia PERRET	
	

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-sept avril**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **vingt avril deux mille vingt-six** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Patricia PERRET, Maire.

Etaient présents : Patricia PERRET, Christine VALADE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Anthony PERARD, Roseline TRAMBOUZE, Elodie BERUJAT, Valérie VILLARD, Vincent COLAS, Céline LAREURE, Julien PORTE, Pierrick MATRAS, David DA COSTA, Séverine DEMONT, Corentin DESCOURS, Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS et Anne-Laure BOURGEON.

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Julien PORTE

OBJET : 2026-037 : Commission de Délégation de Service Public (DSP) - Election des membres

Madame le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à déterminer la composition de la commission DSP.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et particulièrement ses articles & 1411-1, L1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Tous les conseillers municipaux ont été sollicités et une seule liste est présentée.

Il est proposé de désigner les élus suivants pour siéger à la commission DSP :

- Titulaires : Christine VALADE, Vincent COLAS et Céline LAREURE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260427-2026-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026
Publication : 30/04/2026

- Suppléants : Marcel DUMAS, Sylvie RENARD et Anthony PERARD.

Conformément à la disposition précitée et où cet exposé, les élus décident à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret puis le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner** Cristine VALADE, Vincent COLAS et Céline LAREURE comme titulaires et Marcel DUMAS, Sylvie RENARD et Anthony PERARD comme suppléants pour siéger à la commission DSP.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 27 avril 2026

Le Maire,

Patricia PERRET



Le secrétaire de séance

Julien PORTE

